



Montréal, 12 mars 2010

Madame Michèle Fortin  
Présidente-directrice générale  
Télé-Québec

OBJET : Retrait des points de vente du Journal de Montréal

Madame Fortin,

Il y a plus d'un an maintenant que nos collègues du Journal de Montréal ont été mis en lock-out par leur employeur. Plusieurs de nos membres remarquent que nous pouvons encore trouver le Journal de Montréal en vente à l'intérieur de Télé-Québec. Une proposition a été faite, lors de l'Assemblée générale de février dernier, à l'effet que le Journal de Montréal ne soit plus offert à Télé-Québec.

Nous croyons que les gens peuvent se prévaloir de leur droit de lire le journal de leur choix, mais par solidarité avec nos collègues qui continuent à faire de l'information professionnelle sur <http://ruefrontenac.com/>, nous aimerions que la Direction retire les points de vente du Journal de Montréal jusqu'au règlement du conflit que nous souhaitons le plus tôt possible.

Nous espérons que cette demande soit considérée comme un geste de solidarité envers des employés qui souhaitent être respectés et non ignorés comme c'est le cas présentement.

Veillez accepter, Madame, nos sentiments les meilleurs.

Carmen Sinotte D'Anjou, secrétaire  
Pour Louise Allard, présidente  
SGETQ

c. c. SGETQ